

réfé ren ce

EBSI

Vol. 28 no.3 décembre 2011
lareference.ebsi.umontreal.ca/

Le journal étudiant de l'école de bibliothéconomie
et des sciences de l'information de l'Université de
Montréal

Dans ce numéro :

L'histoire de l'EBSI de 1937 à nos jours
5 entretiens exclusifs avec des piliers de l'EBSI
Les ancêtres de La Référence
... une surprise à la fin
et plus encore ...

BiblioMondo

BiblioMondo innove constamment afin de satisfaire tous vos besoins logiciels incluant documents électroniques, SIGB, CAP, gestion de postes publics, horaires des employés et édition de livres électroniques.

PortFolio

MondoPC

inTime

inMedia

inMagazine

inAgorā

inLife



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter notre équipe des ventes au 514-337-3000 ou info@bibliomondo.com

Canada - États-Unis - France - Royaume-Uni - Pays-Bas - Allemagne

Gérer votre bibliothèque de A à Z

Biblionet

Systeme Intégré de Gestion de Bibliothèque

Développé au Québec et
utilisé par plus de 800 bibliothèques à travers le Canada

Biblionet s'adresse :

- Bibliothèques municipales (grandes et petites)
- Bibliothèques juridiques
- Centre de documentation d'entreprise
- Bibliothèques médicales

Biblionet peut gérer :

- Documents physiques
- Documents électroniques
- Prêts de livres électroniques
- Publication sur Internet
- Veille documentaire
- Les acquisitions

www.Biblionet.ca



Concepts logiques 4DI inc.

réf
er
ce

EBSI

Table des matières

Éditorial	5
Entretien avec Monsieur Clément Arsenault	6
Entretien avec monsieur Marcel Lajeunesse	8
Professeur associé	8
L'histoire de l'ESBI de 1937 à nos jours	10
Penser l'histoire... ..	18
Entretien avec Madame Lucie Carmel	20
Entretien avec Monsieur Réjean Savard	22
Entretien avec Madame Sabine Mas	24
Les ancêtres de La Référence	27
Biscuits choco-chocs à l'expresso	33
Nouvelles de l'EBSI	34

La Référence est un journal très accueillant

Restriction

La Référence publie seulement des articles écrits par les étudiants et étudiantes.

Contenus des articles

Les articles soumis doivent être complets, structurés et clairs, et doivent répondre aux standards de qualité de La Référence tant par le fond que par la forme. Tout texte contenant des propos discriminatoires, diffamatoires ou offensants sera refusé. Les textes soumis peuvent porter sur le sujet de votre choix, mais doivent idéalement être susceptibles d'intéresser la communauté ebsienne.

Propriété intellectuelle

Les articles soumis doivent être signés et avoir été créés par l'auteur. Les seuls textes qui pourront être publiés anonymement sont les textes de création.

Comité de lecture

Les articles soumis feront l'objet d'une sélection. L'équipe de rédaction se réserve un droit de regard sur tous les articles présentés et ne s'engage pas à publier tous les textes. En cas de rejet, l'équipe de rédaction fournira à l'auteur les raisons dudit rejet par écrit.

Révision des textes sélectionnés

Par souci de la qualité de la langue et d'uniformité, un comité de révision corrigera les erreurs orthographiques, grammaticales, syntaxiques et typographiques des articles sélectionnés avec l'accord préalable des auteurs.

Soumettez-nous vos textes :

Lareference.ebsi@gmail.com

La Référence

Comité :

Simon-Olivier Côté-Lapointe
Roxane Cayer-Tardif
Charles Lecours-Pelletier
Benjamin Mousseau
Jean-François Ruest
Rémy Marcotte

Rédacteur en chef :

Rémy Marcotte

Correcteur en chef :

Benjamin Mousseau

Graphiste :

Jean-François Ruest

Webmestres :

Simon-Olivier Côté-Lapointe
Benjamin Mousseau

Publicité :

Rémy Marcotte

Collaborateurs :

Clément Arsenault
Paulette Bernard
Danielle Gilbert
Comité

Imprimeur :

Service d'impression de
l'Université de Montréal

La Référence, le journal étudiant de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, est publiée 3 fois par année, à 300 exemplaires, grâce à une subvention de l'AEESBI.

Coordonnées

lareference.ebsi@gmail.com
<http://lareference.ebsi.umontreal.ca>

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1916-0984

Les propos publiés dans La Référence n'engagent que leur auteur.

Éditorial

Par Rémy Marcotte et Benjamin Mousseau

C'est la fête à l'EBSI! Une fête charnière, comme ce 50e anniversaire, inspire inévitablement un retour sur notre passé. Moment opportun, pour tout nouveau quinquagénaire entamant sa crise existentielle, de se contempler sous divers angles dans le miroir des âges, et pour l'EBSI, de se redéfinir dans le monde actuel de l'information pour foncer vers celui de demain. Miroir, miroir, dis-moi que l'EBSI est la plus belle! Cette voie de l'introspection, le journal La Référence l'a empruntée afin de vous offrir un portrait des cinquante dernières années de l'école. Et heureuse nouvelle, l'EBSI a la pêche!

Pour l'occasion, l'équipe de La Référence a dépoussiéré ses beaux habits de journalistes afin de vous offrir aujourd'hui ce numéro spécial aux articles faits maison. Au menu, un tableau épique de l'EBSI par Danielle Girard, qui élucidera tout ce que vous devez savoir sur les chirurgies esthétiques subies par l'école au cours des 50 dernières années. Nous

avons également donné la parole à des personnes ayant changé la face de l'école. Leur important témoignage foisonne de valeurs humaines, de celles qui constituent « l'âme de cette école » dont parle Réjean Savard dans son entretien.

C'est toujours avec un plaisir, entre deux travaux, que nous sommes allés réveiller les ancêtres du journal, glacés d'oubli au fond du troisième de la BLSH, afin de vous concocter un instantané biographique de La Référence. Vous verrez, ou vous souviendrez, que les étudiants naguère n'étaient pas aussi conciliants que nous le sommes aujourd'hui! À défaut de remettre notre non-activisme en cause, nous interprétons volontiers la clémence estudiantine comme l'expression d'une satisfaction généralisée. Allez, professeurs et étudiants, à la Russe : embrassons-nous! (Avec les bras...) Et n'oubliez pas de savourer les subtilités de Biblioman (BD) et de lire attentivement la meilleure recette de biscuit en ville!

Et voici les joyeux lurons de l'information consignée...
- ou encore :
information? consignée? document? vastes programmes et débats...
EBSI: Eminemment Bénéfique Service Informationnel...
EBSI: Encadrement Bienveillant - Suivi Impossible...
EBSI: Enoncé Bienveillant - Service Immatériel...
EBSI: Enquête Byzantine Sur Information...

-Paulette Bernhard,
chargée de cours/d'enseignement 1980-86, professeure -2000

Entrevue au sommet

Entretien avec Monsieur Clément Arsenault Directeur, professeur agrégé et responsable de la maîtrise en sciences de l'information

Propos recueillis par Roxane Cayer-Tardif et Jean-François Ruest.

La Référence : Pourriez-vous décrire le cheminement qui vous a mené à l'EBSI?

Clément Arsenault : Je suis arrivé en 2001 à l'EBSI. En 1999, j'ai participé à un congrès à San Antonio où tous ceux qui se cherchent un emploi comme professeur en sciences de l'information se retrouvent : c'est un peu comme le Meat Market du domaine. J'y ai rencontré Gilles Deschâtelets, le directeur de l'EBSI à l'époque. Ils n'avaient pas de poste ouvert, mais on avait fait quand même une espèce d'entrevue. J'ai commencé à travailler à Boston et quelques mois après, un poste s'est ouvert à Montréal. Monsieur Deschâtelets m'a recontacté et suggéré de faire application sur le poste. C'est comme ça que je suis revenu à Montréal.

LR : Dewey ou LC?

CA : Les deux, voyons. La question devrait plutôt être : « Dewey or Don'twe? ».

LR : Serons-nous remplacés par des ordinateurs?

CA : Pas nous, mais les tâches que nous exécutons. Notre rôle évolue et se transforme constamment avec l'informatisation de la société et la numérisation des ressources. L'ordinateur est au service de l'homme, mais l'homme est au service de la société.

LR : Vous ennuyez-vous des fiches bibliographiques en papier?

CA : Non, pas du tout. Je n'ai pas ce genre de nostalgie. Par contre, certains principes étaient à certains égards plus faciles

à illustrer et à expliquer dans un environnement papier, car il était beaucoup plus normé. Par exemple, la question des renvois était très facile à illustrer avec les fiches voir et voir aussi où on devait se rendre à l'autre fiche. On voyait vraiment les liens physiquement. Dans un environnement informatisé, des fois c'est un peu caché ou c'est fait de façon variable, donc c'est plus difficile de se rendre compte de ce qui se passe. Les hyperliens semblent comme des trucs magiques. Finalement, c'est difficile d'expliquer le travail

Je trouve très ironique de voir des livres électroniques simulant des livres papier pour lesquels il faut virtuellement tourner les pages. Ça en dit long sur le pouvoir évocateur du livre en tant qu'objet.

derrière. Quand c'était sur papier c'était plus facile.

LR : Quel est le meilleur ami de l'homme; l'ordinateur ou le chien?

CA : Je croyais que c'était le téléphone portable... mais dans ce cas c'est l'homme qui est en laisse et non le chien.

LR : Selon votre expérience personnelle, qu'a apporté comme changement(s) marquant(s) la révolution informatique dans le domaine des sciences de l'information?

CA : Je crois que cela a surtout affecté les processus et créé de nouvelles attentes et de nouveaux besoins. Les fondements des SI restent les mêmes, mais les façons de faire sont constamment remises en question en fonction des nouvelles technologies. Avec l'informatisation, nous pouvons souvent faire plus et mieux, mais « plus et mieux » devient rapidement la norme et c'est une course perpétuelle.

LR : Croyez-vous possible une fusion entre l'archivistique

et la bibliothéconomie en une seule discipline?

CA : Non, je ne pense pas et je ne crois pas que cela est souhaitable. Ce serait une perte. Je crois que nous avons besoin de développer et de faire évoluer les deux perspectives (une perspective c'est bien, mais deux c'est mieux), même si l'objet d'étude (information/documentation) est le même. La fusion des « services » peut-être (c'est ce qu'on tente à BAC et à BAnQ), mais pas des disciplines, car les référentiels ne sont pas les mêmes à la base.

LR : En tant qu'étudiant, quelle est la chose la plus importante que vous ayez apprise?

CA : L'importance de dire « oui ». D'être ouvert à la nouveauté et de comprendre ce qu'est la notion de service.

LR : Décrivez-moi un moment marquant de votre parcours étudiant.

- Pour la maîtrise, c'est lorsque j'ai réalisé que j'avais compris la différence entre un voir et un voir aussi. Non, sérieusement c'est lorsque j'ai réalisé que j'aimais vraiment ce que j'étudiais.

- Pour le doctorat, c'est lorsque j'ai réalisé qu'on devait douter de tout.

LR : Honnêtement, quand avez-vous su que la bibliothéconomie était loin de ne concerner que les livres physiques? Étiez-vous triste? Avez-vous tourné la page?

CA : Quand on m'a donné 1 point pour l'exercice « envoyez moi un e-mail ». En 1990, c'était tout nouveau et pour inciter les étudiants à utiliser ce service, nous devions dans un TP envoyer un « e-mail » au prof ce qui valait 1 % de la note finale pour le cours. À ce moment, j'ai su que l'ordinateur deviendrait mon ami. Mais je crois que, contrairement à René, nous n'avons pas encore définitivement tourné la page; je trouve très ironique de voir des livres électroniques simulant des livres papier pour lesquels il faut virtuellement tourner les pages. Ça en dit long sur le pouvoir évocateur du livre en tant qu'objet.

LR : Décrivez-moi un moment fort de votre parcours professionnel.

CA : Quand j'étais étudiant au doctorat à Drexel (Philadelphie) j'ai été engagé à la bibliothèque. On m'a fait cataloguer la collection de livres en chinois qui trainait sur les tablettes depuis plusieurs années, pour la jolie somme de 4,25 \$ de l'heure. Je me sentais « BIG ». L'expertise, ça n'a pas de prix.

LR : En quoi votre travail a-t-il changé ces dernières années?

CA : Le plus gros changement est survenu l'an passé alors que je suis devenu directeur. Les tâches reliées à la direction de l'École sont très différentes des tâches que l'on accomplit en tant que professeur. J'ai beaucoup plus de responsabilités et beaucoup moins de flexibilité dans mon horaire. Il y a plus de délais à respecter et plus d'échéanciers. Il y a un élément de veille aussi : je dois m'assurer que les choses sont faites dans les temps et s'il y a des problèmes qui surgissent, il faut les régler rapidement.

LR : En quoi cela sera-t-il différent dans 10 ans?

CA : J'ai d'ailleurs horreur de cette question en entrevue « où vous voyez-vous dans 5 ou 10 ans. » Je préfère saisir les opportunités que de faire des plans de carrière. À date ça m'a toujours servi.

LR : Si vous aviez à remettre aux étudiants un rapport d'étonnement sur votre expérience à l'EBSI, quels en seraient les principaux points?

CA : C'est une expérience enrichissante. On fait de la recherche alors on apprend constamment. C'est aussi varié. Les étudiants nous voient plus comme enseignants, mais on fait beaucoup de choses autres que l'enseignement. C'est d'ailleurs un défi dans les premières années, réussir à mener de front plusieurs dossiers à la fois. Je dirais aussi que c'est parfois une expérience gratifiante et parfois démoralisante. On a quelquefois de belles réussites en recherche et dans les cours et le contraire arrive également. Finalement, je la qualifierais d'expérience humaine grâce à la relation avec les étudiants et les collègues.

LR : Quand vous avez dû choisir entre le chinois et le catalogue, vous avez choisi le chinois parce que c'était plus facile?

CA : Le chinois est sûrement plus facile. Il y a moins de règles. C'est étonnant comme langue. Il n'y a presque pas de grammaire. Il n'y a pas de règles de conjugaison, de pluriel, de futur, de passé. Donc c'est quand même déroutant par sa simplicité, d'un certain côté.

LR : Le RDA, ça va vraiment arriver un jour?

CA : Le RDA devrait être mis en application en 2013 finalement. Il est en traduction en ce moment. Elle est presque terminée en français. Par contre, Library of Congress a annoncé qu'ils réécriraient les règles en anglais parce qu'ils ne les trouvent pas assez claires. Alors la traduction qu'on fait en ce moment en français devra être revue et corrigée. C'est un interminable travail. L'annonce faite par Library of Congress était la première sérieuse et claire. Je crois qu'ils vont mettre vraiment les efforts pour que ce soit mis en œuvre en 2013.

À l'aube de l'informatique

Entretien avec monsieur Marcel Lajeunesse Professeur associé

Propos recueillis par Charles Lecours-Pelletier et Simon Côté-Lapointe

La Référence : Pouvez-vous décrire le cheminement qui vous a mené à l'EBSI ?

Marcel Lajeunesse : Premièrement, j'ai complété un cours classique à l'Université Laval. J'ai ensuite intégré l'EBSI comme étudiant à l'automne 1963 et j'ai été recruté en 1970. J'étais alors un tout jeune prof. C'était l'époque où l'on pouvait être embauché sans avoir un doctorat. C'est par la suite que j'ai fait un doctorat en histoire du livre et des bibliothèques à l'Université d'Ottawa. En 1987, j'ai été directeur de l'école, et ce, jusqu'en 1994. J'ai ensuite occupé des fonctions de gestion, en tant que vice-doyen de la faculté. Je suis revenu enseigner en 2002 et depuis ma retraite en 2006, je suis professeur associé. Je suis donc toujours membre du personnel de l'école sans toutefois être payé.

J'ai beaucoup apprécié être directeur pour l'opportunité de changer les choses. L'école était dispersée sur trois étages quand je suis devenu directeur. Je me suis occupé de l'attribution des locaux au 2e étage du pavillon Lionel Groulx, où était située l'ancienne bibliothèque des lettres et des sciences humaines.

LR : Parlez-nous de l'implantation de l'informatique à l'EBSI.

ML : Quand je suis arrivé comme

directeur, je trouvais que l'informatique ne tenait pas la route. Il y a eu de l'informatique à l'EBSI à partir du milieu des années 1980, mais c'est à partir de 1987-88 que l'implantation s'est consolidée. On a d'abord engagé Lucie Carmel, puis Yves Marcoux, qui venait de terminer un doctorat en informatique. Ils ont donné une crédibilité à l'enseignement de l'informatique dans cette école. C'est lorsqu'on a intégré les nouveaux locaux en 1990 qu'on a pu avoir des laboratoires d'informatique et tout l'équipement qui s'ensuit.

LR : Quels sont les changements marquants apportés par la révolution informatique ?

ML : Il y a l'informatique pour la gestion des institutions, mais aussi pour le travail quotidien. Je pense qu'aucune profession n'a connu de plus grands changements que celle

de bibliothécaire depuis trente ans. Mme Lise Bissonette, qui était PDG de la Grande bibliothèque, a écrit, il y a quelques années, qu'il n'y a pas de profession plus « technologisée » que celle de bibliothécaire.

LR : Décrivez-nous l'EBSI lorsque vous étiez étudiant.

ML : L'école, à l'époque, était axée sur la profession. Dans les bibliothèques, l'accent était alors mis sur la classification

et le catalogage. Il faut dire aussi qu'au début des années 1960, il n'y avait pas de techniciens en documentation. Ils sont plutôt apparus vers 1969 avec les cégeps. C'est par la suite que se sont ajoutés l'informatique et les domaines venant des sciences de l'information. Quand on regarde l'évolution de l'école depuis 50 ans, il y a eu un changement marqué autour des années 1980 à 1985. L'école s'est mise à exiger que tous les professeurs détiennent un doctorat. Elle est devenue axée davantage sur la recherche.

LR : Par rapport aux années 1960, trouvez-vous que le profil des étudiants a changé ?

ML : Il est un peu plus diversifié. On a souhaité accueillir davantage d'étudiants provenant des sciences sociales et des sciences appliquées, mais la plupart viennent encore des sciences humaines : études littéraires, études historiques, etc. L'intérêt de donner cette formation au deuxième cycle est d'accueillir des étudiants provenant de formations diverses au premier cycle. La bibliothéconomie s'enseigne aussi au deuxième cycle parce que c'est une norme nord-américaine. D'ailleurs, quand j'étais étudiant dans les années 1960, presque tous les diplômés professionnels étaient enseignés au deuxième cycle.

LR : Comment situez-vous l'EBSI par rapport aux autres écoles de bibliothéconomie et sciences de l'information ?

ML : Premièrement, c'est la seule école de langue française parmi les 56 qui ont l'agrément de l'American Library Association. Évidemment, cela pose certains problèmes du point de vue des étudiants qui déplorent que « les livres qu'on nous fait lire soient en anglais ! » Il faut dire que c'est une discipline qui est plus nord-américaine. La bibliothéconomie, telle qu'elle est conçue au plan international, est nord-américaine. L'EBSI est aussi différente au niveau de la pratique professionnelle. Un étudiant américain peut faire ses études à Michigan State, à Florida State ou à Berkeley. Il va choisir l'école qui a une spécialisation lui convenant. L'EBSI est presque obligée d'être une école générale, parce que ses étudiants sont d'abord et avant tout formés pour le Québec.

LR : Pensez-vous à une possibilité future de fusion entre l'archivistique et la bibliothéconomie ?

ML : Non. Bien que je sois celui qui a lancé le certificat en archivistique en 1982 comme directeur intérimaire, je crois que l'archiviste et le bibliothécaire sont deux professions différentes. Elles ont deux corpus distincts, souvent leurs propres congrès et revues, mais aussi un passé différent. Je pense qu'il faut parler d'harmonisation plutôt que d'intégration. Bibliothèque et archives nationales du Québec ont opté pour la bonne solution. Il s'agit d'une

même institution, mais vous avez la Grande bibliothèque et vous avez les Archives nationales, dont le siège social est à Québec, avec neuf centres à travers le Québec.

LR : Comment voyez-vous notre profession dans l'avenir ?

ML : Nous vivons actuellement la troisième révolution du livre : celle du livre numérique. Nous la percevons encore mal parce qu'il faut un certain recul pour bien voir. Certaines disent qu'il n'y aura plus de bibliothèques dans 10, 20 ou 30 ans parce que les gens vont aller directement à l'information en contournant les institutions.

Les bibliothèques sont des institutions sociales, qui ont changé et qui vont changer. Elles se sont adaptées à beaucoup de phénomènes au cours des siècles et elles vont s'adapter dans les années à venir. Il va falloir qu'elles soient à l'affût des demandes des gens afin d'offrir les services que les usagers demanderont. C'est la même chose pour le bibliothécaire : il va changer et va s'adapter. Celui qui sera formé dans 20 ans ne sera pas exactement celui d'aujourd'hui. Quand vous serez dans la pratique, vous serez obligés de vous adapter. Vous devrez pratiquer l'éducation permanente, visiter des bibliothèques performantes, lire la documentation spécialisée.

LR : Courrons-nous le risque d'être remplacés par des ordinateurs ?

ML : Peut-être en partie, mais je ne crois pas. Il y aura toujours de la place pour des individus, des spécialistes, des intermédiaires. Par exemple, les gens qui forment les étudiants du cégep ou de l'université à l'information. La technologie est intéressante, mais elle ne remplacera pas les humains. Il y aura toujours de la place pour les gens qui réfléchissent et qui pensent. Ce sont d'ailleurs les humains qui pensent les systèmes et non l'inverse.

LR : Où voyez-vous l'EBSI dans 10 ans ?

ML : L'EBSI a un rôle fondamental à jouer. J'ai toujours voulu que l'EBSI ne s'enferme pas dans un créneau trop étroit. À l'image de l'arrivée de l'archivistique dans notre école, de l'intégration des sciences de l'information, de l'enseignement de l'informatique de façon costaute, on devra peut-être mettre plus d'accent sur la formation en gestion. La gestion a cet aspect intéressant qu'on peut influencer sur l'évolution d'une institution. Beaucoup de gens partent à la retraite et il faut préparer une relève. Souvent, dans les grandes institutions, on déplore qu'il n'y ait pas vraiment de relève.

Pour visionner la vidéo de l'interview, visitez le <http://www.youtube.com/watch?v=KW3ln5HRTXY>

Histoire de l'ESBI de 1937 à nos jours

Par Danielle Gilbert

L'année 2011 marque le 50^e anniversaire du rattachement de l'École de bibliothécaires à l'Université de Montréal et la création de l'École de bibliothéconomie (EBSI) en tant que département universitaire. Depuis sa création, l'EBSI a contribué à la constitution d'institutions documentaires de qualité au Québec, au Canada et dans le monde francophone. Elle a été une actrice majeure dans la structuration des professions de bibliothécaire et d'archiviste au Québec.

Afin de souligner, cet important anniversaire, il me fait plaisir de partager avec vous une partie du travail de recherche que j'ai effectué dans le cadre de mes études en archivistique à l'EBSI. Voici donc en images et en texte l'histoire de la toute première école de bibliothéconomie et des sciences de l'information de langue française en Amérique, de sa fondation en 1937 à nos jours.

13 MAI 1937 : CRÉATION OFFICIELLE DE L'ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCAIRES

Les fondateurs de l'École sont deux hommes d'Église, le père Paul-Aimé Martin et le père Émile Deguire, et deux laïcs, Marie-Claire Daveluy et Aegidius Fauteux.

LES FONDATEURS DE L'ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCAIRES

Paul-Aimé Martin (1917-2001)

Paul-Aimé Martin est né à Saint-Laurent, le 11 février 1917. Issu d'une famille réputée pour les affaires et le commerce, c'est pourtant la prêtrise qu'il choisit. Il entre au noviciat de la Congrégation de Sainte-Croix en 1933, puis en scolasticat en 1936. (Savard 2003, 5.)

Au cours de sa carrière, Paul-Aimé Martin a joué un rôle majeur dans le développement des bibliothèques et de la littérature au Québec. En effet, il a participé à la fondation de deux institutions : l'École de bibliothécaires

de l'Université de Montréal et l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, qui deviendra plus tard l'ASTED. Il a également mis sur pied la maison d'édition Fides en 1937 et en demeura le directeur général jusqu'en 1978. Désireux d'améliorer ses connaissances en bibliographie, Paul-Aimé Martin se rend en 1937 à la Bibliothèque municipale de Montréal et c'est là qu'il fera la rencontre déterminante de Marie-Claire Daveluy. Lors de cette rencontre, celle-ci lui confie son désir de mettre sur pied un institut de formation pour les bibliothécaires québécois francophones.

Par suite de la fondation de l'école, Paul-Aimé Martin, alors âgé de 20 ans, en deviendra l'un des premiers étudiants, et ce, tout en y occupant un poste de gestion, soit celui de secrétaire adjoint de 1937-1942, puis de secrétaire de 1942 à 1958. Après ses études, il y enseigne de 1940 à 1955. Paul-Aimé Martin restera associé à l'école jusqu'en 1958. Plusieurs ouvrages le décrivent comme un infatigable travailleur qui cherchera sans cesse à faire connaître l'École et qui milite ardemment afin que cette dernière soit rattachée complètement à l'Université de Montréal. Après une longue et fructueuse carrière, le père Martin décède le 26 septembre 2001 à l'âge de 84 ans.

Marie-Claire Daveluy (1880-1968)

Marie-Claire Daveluy naît le 15 août 1880 à Montréal. Passionnée par les lettres et la littérature, elle débute des études en bibliothéconomie à l'Université McGill et obtient son diplôme en 1920. Par la suite, elle travaille comme bibliothécaire adjointe (1920-1943) et chef de catalogue (1930-1941) à la Bibliothèque municipale de Montréal. C'est en dirigeant ce service qu'elle commence à rédiger l'ouvrage Instructions pour la rédaction des catalogues de bibliothèque, qui sera édité chez Fides en 1952. Première femme à faire partie de la Société historique de Montréal en 1917, elle fut la première écrivaine

québécoise à produire des œuvres destinées entièrement à la jeunesse. Douée d'un esprit d'initiative et d'une grande passion pour son métier, Marie-Claire Daveluy a joué avec Paul-Aimé Martin un rôle de premier plan dans la fondation de l'École de bibliothécaires de l'Université de Montréal (1937) et de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française (1943). Mme Daveluy a contribué largement à la rédaction du premier programme d'enseignement de l'École de bibliothécaires en accordant à la bibliographie une place prédominante. En effet, l'un de ses principaux objectifs vis-à-vis de l'enseignement de la bibliothéconomie était de développer la science de la bibliographie chez les bibliothécaires canadiens-français. Plus de 650 travaux de bibliographie ont été préparés sous la direction de Mme Daveluy entre 1937 et 1942, et ces derniers sont toujours disponibles dans les bibliothèques de l'Université de Montréal. (Lajeunesse 2003, 47.)

Au cours de sa carrière, Marie-Claire Daveluy a reçu plusieurs honneurs et distinctions. En 1934, elle a reçu le prix de l'Académie française pour son ouvrage historique sur Jeanne-Mance. On lui a décerné en 1958 la médaille de la Société historique de Montréal ainsi qu'un doctorat honoris causa de l'Université de Montréal. Mme Daveluy s'est éteinte en 1968 à l'âge de 88 ans.

Émile Deguire (1896-1992)

Émile Deguire est né en 1896 à Montréal. Il était entré en religion en 1915 après s'être occupé du Laurentien durant ses années d'études classiques. Il fut par la suite professeur de 1920 à 1923 avant d'être transféré à l'Oratoire Saint-Joseph à l'âge de 26 ans pour y diriger Les Annales de Saint-Joseph. (Michon 1998, 24.)

Le Père Deguire était l'oncle de Paul-Aimé Martin. Il n'est donc pas surprenant que ce dernier ait fait appel à lui pour l'assister lors de la création de l'École de bibliothécaires et de la maison d'édition Fides. En 1937, au moment de la fondation de l'École de bibliothécaires, Émile Deguire est alors supérieur du Scolasticat Sainte-Croix et supérieur du Collège de Saint-Laurent. À cause de ses nombreuses autres occupations au sein de l'Église, et plus particulièrement au sein du personnel dirigeant de l'Oratoire Saint-Joseph, son rôle à l'école sera minime. Il y occupa tout de même le poste de directeur général adjoint de 1942 à 1953 et celui de secrétaire de 1937 à 1942. Il passera cependant la plus grande partie de sa vie active, soit près de 40 ans, à l'Oratoire Saint-Joseph. Il meurt à Montréal, en 1992, à l'âge de 95 ans.

Aegidius Fauteux (1876-1941)

Aegidius Fauteux est né le 27 septembre 1876 à Montréal.

Après des études classiques au Collège de Montréal, il se destine au sacerdoce et poursuit ses études en théologie au Grand Séminaire de Montréal. La vocation n'étant pas au rendez-vous, Fauteux s'engage alors dans des études en droit. Il est admis au Barreau en juillet 1903, mais ne pratiquera jamais la profession d'avocat. Parallèlement, il fonde en 1902 le journal Le Rappel, organe du Parti Conservateur, et en assure la publication jusqu'en 1904. Il est ensuite correspondant parlementaire pour le journal La Patrie à Québec, puis rédacteur en chef du quotidien La Presse de 1909 à 1912. Par la suite, il devient bibliothécaire de la bibliothèque Saint-Sulpice, qui ferme ses portes en 1931, puis de la Bibliothèque centrale de Montréal. En 1937, il participe à la fondation de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, dont il devient le premier directeur. Fait à noter, Aegidius Fauteux n'avait aucune formation professionnelle en bibliothéconomie. Il a également reçu de nombreuses distinctions, dont un doctorat honorifique ès lettres de l'Université de Montréal en 1936. Aegidius Fauteux décède à Montréal le 22 avril 1941.

JUILLET 1937 : ANNEXION DE L'ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCAIRES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Début de la première série de cours le 12 juillet 1937 à la Bibliothèque municipale de Montréal. Déjà, 75 élèves s'inscrivent à cette première session d'été. L'objectif de l'École de bibliothécaires, tel que défini par Marie-Claire Daveluy, est le suivant :

- Promouvoir au moyen de catalogues bien rédigés les ressources des dépôts de livres déjà existants. (Delisle et Savard 1998, 154.)

L'élaboration du premier programme d'études de l'École fut basée sur celui des Écoles américaines, surtout en ce qui concerne les aspects techniques. Voici quelques exemples des cours à cette époque :

- Catalogage ;
- Enseignement de la classification décimale universelle. (Cours enseigné par le père Paul-Aimé Martin) ;
- Bibliographie ;
- Administration des bibliothèques ;
- Cours sur la reliure ;
- Cours sur la compréhension de la législation du droit d'auteur.

Il existait également à l'intérieur de ce premier programme des sujets propres à la réalité et à la culture canadienne-française de l'époque, tels que l'histoire de l'Église au Canada, l'histoire du livre au Canada et de la censure ecclésiastique. (Tanghe 1962, 9.)

Dans un contexte de prédominance du clergé catholique dans l'éducation et la culture, le programme de l'École comportera des cours sur la censure afin de guider les futurs bibliothécaires dans le choix de documents. Le but est d'éviter de fournir de « mauvaises » lectures aux usagers et lecteurs des futures bibliothèques publiques. Quoique modifié au cours du temps, le cours sur la censure allait rester au programme jusqu'en 1960, moment où l'école passera sous une nouvelle direction et une nouvelle identité. On note également dans les programmes de l'époque l'étude de la paléographie et de l'héraldique. (Delisle et Savard 1998, 156.)

1943 : ACCRÉDITATION DE L'ALA

Le conseil d'administration de l'École de bibliothécaires discute de la possibilité pour l'École d'obtenir de l'American Library Association (ALA) la reconnaissance de leur programme. Voici quelques-unes des principales conditions de l'époque pour obtenir l'accréditation de l'ALA :

- L'École doit faire partie intégrante d'une université;
- Elle doit jouir de moyens financiers, posséder des locaux et de l'équipement nécessaire;
- Elle doit avoir un corps professoral assez nombreux, ayant l'autorité et la compétence pour établir et mettre en œuvre les programmes d'études. (Tanghe 1962, 15.)

1945 : INTRODUCTION DU BACCALAURÉAT EN BIBLIOTHÉCONOMIE

Ce programme met l'accent sur l'importance pour les étudiants d'acquérir une formation de base en bibliographie, en classification, en catalogage et sur l'organisation administrative des bibliothèques. Les cours sont alors offerts en fin d'après-midi et en soirée. Le baccalauréat est basé sur 450 heures de cours et donne une certification de 30 crédits.

Voici quelques exemples des cours offerts à l'époque :

- Classification systématique des livres;
- Rédaction des catalogues de bibliothèques;
- Bibliographie et référence;
- Administration de bibliothèque;
- Choix et achat des livres;
- Comment s'édite un livre.

1947 : 10E ANNIVERSAIRE DE L'ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCAIRES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

En 1947, pour marquer le dixième anniversaire de l'École et pour souligner l'apport et le travail du père Paul-Aimé Martin, on décide de lui décerner un doctorat honoris

causa en bibliothéconomie et en bibliographie. Cet honneur lui est remis : « [...] à titre de cofondateur de l'École et à cause de ses publications et de ses travaux dans le domaine de la classification et de la bibliographie ». (Savard 2003, 9.)

7 JUIN 1954 : INCORPORATION DE L'ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCAIRES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'École de bibliothécaires est incorporée en vertu de la partie 3 de la Loi sur les compagnies du Québec sous le nom de « La Corporation de l'École de bibliothécaires de l'Université de Montréal ».

AVRIL 1960

Dépôt d'un mémoire demandant l'affiliation de l'École à l'Université de Montréal. Il s'agit de la 5e tentative de l'École depuis 1942.

24 SEPTEMBRE 1960

Rencontre de Joseph R. Leduc, directeur de l'École, du père Paul-Aimé Martin et de J.B. Léveillé avec le recteur de l'Université.

Ce dernier veut que l'École soit sous l'entière juridiction de l'Université et demande aux membres de la Corporation de transmettre l'actif et le passif de cette dernière à l'Université. C'est le premier signe qui marquera la fin de l'École de bibliothécaires de l'Université de Montréal. (Durand 1977, 486.)

1961 : DÉPÔT DU RAPPORT CARTIER ET CRÉATION DE L'ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCONOMIE

Dans le but d'obtenir une meilleure évaluation de son programme d'étude par l'American Library Association (ALA), le baccalauréat en bibliothéconomie passe d'une année à deux années. Le programme de base sera révisé de fond en comble de façon à ce que la formation de la première année soit basée sur des cours de culture générale et que celle de la seconde année soit constituée essentiellement de cours en bibliothéconomie. Ce programme fut officiellement approuvé par les autorités en mars 1970 et entra en vigueur à la session débutant en septembre de la même année.

Voici quelques exemples des cours offerts :

- Cours de première année – Cours de culture générale
- SOC 301 – Organisation sociale et culture de la province de Québec;
 - POL 302 – Institutions politiques canadiennes;
 - FRAN 419 – Introduction à la littérature canadienne-française;

- PHIL 310 – Structure et méthodes des sciences. Cours offerts en deuxième année – Cours de bibliothéconomie
- Référence et bibliographie : Sciences pures et sciences appliquées
- Référence et bibliographie : Sciences sociales;
- Référence et bibliographie : Sciences humaines;
- Système électronique pour le traitement de l'information dans les bibliothèques.

À l'automne 1960, Georges Cartier, alors directeur de la bibliothèque du Collège Sainte-Marie, effectue une étude sur l'organisation d'une école universitaire de bibliothéconomie. Ce rapport servira également à préparer le passage de l'École sous l'entière juridiction de l'Université. Remis en janvier 1961, le Rapport Cartier souligne l'importance d'obtenir pour l'école l'agrément de l'American Library Association (ALA). (Lajeunesse 1987.)

DE 1961 À 1963

L'École de bibliothéconomie dispense un enseignement conduisant au baccalauréat en bibliothéconomie. Ce programme comprend au moins 30 crédits. L'étudiant doit, entre autres, réussir 15 crédits de cours obligatoires et faire un choix de 4 cours parmi une liste de cours facultatifs.

Voici un aperçu des cours offerts durant cette période :

Exemples de cours obligatoires

- Bibl. 501 – Introduction à la profession – Ce cours traite, entre autres, des associations de bibliothécaires, de leur organisation, de leur fonctionnement et de leurs buts ainsi que de la littérature et de la documentation en matière de bibliothéconomie;
- Bibl. 502 – Problèmes actuels de la bibliothéconomie – Séminaire et colloque où les élèves, supervisés par les professeurs, doivent effectuer des recherches sur les problèmes présents dans la profession;
- Bibl. 504 – Histoire des bibliothèques – Enseignement de l'histoire des bibliothèques de l'Antiquité jusqu'au 20e siècle;
- Bibl. 505 – Rôle social de la bibliothèque publique – La place de la bibliothèque publique et de ses services dans la vie culturelle dans un milieu canadien-français;
- Bibl. 514 – Livres et lecteurs – Principes théoriques et pratiques du choix des livres selon la bibliothèque, les lecteurs, le milieu.

Exemples de cours facultatifs offerts

- Bibl. 520 – Bibliothèques publiques;
- Bibl. 521 – Bibliothèques collégiales et universitaires;
- Bibl. 523 – Documents officiels;

- Bibl. 525 – Documents audiovisuels;
- Bibl. 527 – Littérature de jeunesse (Université de Montréal 1961-1969, 11-15.)

On note la disparition définitive de cours qui étaient les bases de la formation offerte par l'École de bibliothécaires, tels que la reliure, la classification décimale universelle, la bibliographie, l'histoire de l'Église et la censure. (Delisle et Savard 1998, 162.)

1961 – 1984 : CRÉATION DE L'ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCONOMIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

En 1961, l'Université de Montréal va finalement décider d'intégrer complètement la formation fournie par l'École de bibliothécaires à ses programmes d'études. Ce rattachement ne se fera pas sans heurts, puisque le recteur décide de rebâtir l'École sur de nouvelles bases et renie ainsi, en partie, le travail accompli par ses fondateurs. Il ne retiendra d'ailleurs le service d'aucun d'entre eux pour occuper un poste dans la nouvelle École de bibliothéconomie. (Savard 2003, 9.) On procède à l'embauche d'un tout nouveau directeur, soit Laurent G. Denis, et de nouveaux enseignants à plein temps. On décide également d'investir dans les locaux et l'équipement en mettant en place une bibliothèque spécialisée pour les étudiants et des laboratoires de travail. (Savard 2003, 9.)

JUILLET 1964 : PREMIÈRE VISITE DU PROFESSEUR LESTER ASHEIM DE AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION (ALA)

À l'été 1964, l'École invite un expert-conseil américain provenant de l'American Library Association (ALA), le professeur Lester Asheim. La visite du professeur Asheim est des plus significatives pour l'école, car ce dernier a le mandat d'écrire un rapport afin de recommander l'agrément ou non de l'École au sein de l'ALA. À cette époque, l'un des grands obstacles à l'agrément est le niveau du diplôme, le baccalauréat n'étant pas jugé suffisant pour détenir le titre de bibliothécaire professionnel. (Lajeunesse 1987, 4.)

1966

Dans le but d'obtenir une meilleure évaluation de son programme d'étude par l'American Library Association (ALA), le baccalauréat en bibliothéconomie passe d'une année à deux années. Le programme de base sera



révisé de fond en comble de façon à ce que la formation de la première année soit basée sur des cours de culture générale et que celle de la seconde année soit constituée essentiellement de cours en bibliothéconomie. Ce programme fut officiellement approuvé par les autorités en mars 1970 et entra en vigueur à la session débutant en septembre de la même année.

Voici quelques exemples des cours offerts :

Cours de première année – Cours de culture générale

- SOC 301 – Organisation sociale et culture de la province de Québec;
- POL 302 – Institutions politiques canadiennes;
- FRAN 419 – Introduction à la littérature canadienne-française;
- PHIL 310 – Structure et méthodes des sciences.

Cours offerts en deuxième année – Cours de bibliothéconomie

- Référence et bibliographie : Sciences pures et sciences appliquées
- Référence et bibliographie : Sciences sociales ;
- Référence et bibliographie : Sciences humaines ;
- Système électronique pour le traitement de l'information dans les bibliothèques.

1968 : SECONDE VISITE DU PROFESSEUR LESTER ASHEIM DE L'AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION (ALA)

Seconde visite d'évaluation de l'ALA par le professeur Lester Asheim les 15 et 16 juillet. (Lajeunesse 1977, 518.)

1969 : L'ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCONOMIE OBTIENT ENFIN L'AGRÈMENT DE L'AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION (ALA)

L'École reçoit finalement l'agrément de l'American Library Association (ALA). Elle est alors la 5e école canadienne à obtenir cette reconnaissance et la première école de langue française en Amérique à recevoir cette accréditation.

L'AGRÈMENT DE L'AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION (ALA)

Il existe 56 écoles réparties dans toute l'Amérique du Nord offrant une maîtrise en bibliothéconomie et en sciences de l'information reconnue par l'American Library Association (ALA). Parmi elles, sept écoles sont établies au Canada, et l'Université de Montréal est la seule à dispenser une telle formation en français. (Bouthillier et al. 2008, 129.). L'École a reçu l'agrément de l'ALA pour la première fois en 1969, et cet agrément lui fut successivement renouvelé en

1976, 1985, 1992, 2000. L'agrément du programme de maîtrise de l'EBSI a été renouvelé en 2008 et est valide jusqu'en 2014. Cette évaluation en profondeur a valeur de reconnaissance de qualité pour l'école qui la subit. Elle permet une participation au réseau des écoles agréées nord-américaines et, pour ses diplômés, l'agrément ouvre le vaste marché de l'emploi relié aux champs disciplinaires des sciences de l'information au Québec, bien sûr, mais aussi dans l'ensemble du Canada et aux États-Unis. Le processus pour obtenir l'agrément est loin d'être une simple formalité et nécessite de l'ensemble du personnel d'une institution une rigueur constante pour ne pas perdre cette précieuse reconnaissance.

Pour l'École, l'évaluation globale est à refaire à tous les sept ans et doit être révisée annuellement par une mise à jour ponctuelle. Elle se déroule en deux grandes étapes. La première étape est constituée d'une autoévaluation réalisée par la direction de l'École selon des normes prédéfinies. Ce document est ensuite envoyé à un comité externe constitué de cinq membres choisis parmi un groupe d'experts de la profession au sein de l'ALA (External Review Panel). Le point culminant de ce processus est la visite des membres du comité à l'École. Ces derniers viennent y visiter les professeurs, les étudiants et les administrateurs de l'École. L'autoévaluation d'un programme représente un immense travail pour les écoles et ne saurait être faite à la légère. (Bouthillier et al. 2008, 132.)

Référence : Service de la gestion de documents et des archives, Université de Montréal. Fonds du Secrétariat général 1951-1972 (D35).D0035/1225, 26.1: École de bibliothéconomie. Lettre du 20 juin 1968 concernant l'intégration de l'École de bibliothéconomie à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal.

1979 : PREMIÈRE RÉFORME ET RÉVISION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE DE L'ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCONOMIE (51 CRÉDITS)

Le nouveau programme met l'accent sur les différents processus utilisés par la collecte, l'organisation, le stockage, le repérage et la diffusion de l'information. Il est construit sur deux ans, soit une première année où l'étudiant doit suivre neuf cours obligatoires et une deuxième année où l'étudiant doit choisir une concentration parmi les sept qui lui sont alors offertes :

- Bibliographie;
- Référence et communication interpersonnelle;
- Milieu et usager;
- Traitement descriptif;
- Traitement analytique;

- Organisation et gestion;
- Informatique documentaire.

MARS 1982

Journée d'étude, de réflexion et de discussion portant sur l'opportunité d'y poursuivre le développement et la présence de l'archivistique au sein de l'École et de ses programmes d'études. (Couture 1989-1990, 89.)

1983

Instauration d'un certificat de premier cycle en archivistique.

1984 : CHANGEMENT D'IDENTITÉ

L'école devient « l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) ».

1985 : RENOUELEMENT DE L'AGRÈMENT DE L'ALA

Au cours de l'année 1985, l'École ajoute un cours obligatoire en archivistique pour les étudiants de première année de la maîtrise.

1988 : LANCEMENT DU PREMIER NUMÉRO DU BULLETIN EN DIRECT DE L'EBSI

Au cours de l'année 1987, l'EBSI célèbre son 25e anniversaire d'existence. Plus que jamais l'École a le désir de développer des liens plus étroits avec ses étudiants et son personnel. C'est dans ce but qu'est créé et publié, en 1988, le tout premier bulletin En direct de l'EBSI. Son objectif est d'informer les étudiants et diplômés de la vie et des activités se déroulant à l'École. (Lajeunesse 2002-2003, 1.)

Il est possible de consulter les archives de l'ensemble des bulletins En direct de l'EBSI à l'adresse suivante :

<http://www.ebsi.umontreal.ca/endirect/index.html>

1989 : SECONDE RÉFORME ET RÉVISION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE DE L'ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCONOMIE (56 CRÉDITS)

Cette révision du programme accentue le développement et l'évolution des sciences de l'information. Il élargit également la place faite aux nouvelles technologies et à l'informatique documentaire avec l'ajout de cours en informatique. Encore une fois, le programme est divisé sur deux années. La première année est constituée de 28 crédits de cours obligatoires à suivre. Durant la seconde année, les étudiants doivent choisir parmi l'un des huit profils suivants et le faire suivre par un stage :

- Développement et gestion d'un fonds documentaire;
- Création et gestion du catalogage;
- Analyse de l'information et bases de données;
- Repérage et diffusion de l'information;
- Gestion des services et des ressources de l'information;
- Informatique documentaire et technologies de l'information;
- Bibliothèques publiques;
- Milieu scolaire.

1992

Renouvellement de l'agrément de l'American Library Association (ALA).

1993 : RÉVISION DU PROGRAMME DE CERTIFICAT EN ARCHIVISTIQUE

Après dix années d'existence, le certificat en archivistique a été révisé en 1993 et a donné lieu à un nouveau programme implanté dès la rentrée en septembre 1994. Le programme de certificat en archivistique a été revu de fond en comble en fonction de l'évolution de la discipline depuis le début des années 1980. Ce nouveau programme se caractérise tout d'abord par une actualisation des buts et objectifs du programme et par une structure comportant davantage de cours obligatoires, soit 21 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Le contenu des cours, pour sa part, a été redéfini selon les grandes fonctions archivistiques plutôt que selon l'âge des documents. Un cours de synthèse intitulé Activités dirigées a également été ajouté. Ce cours sous supervision peut prendre la forme d'un travail de recherche, d'une étude de cas réalisée dans un milieu archivistique ou d'un deuxième stage. Le stage a également été modifié afin de passer de 20 à 25 jours ouvrables dans un milieu, assorti de quatre rencontres pédagogiques avec les étudiants, soit une rencontre de plus. (Maurel 1995.)

1995 : LANCEMENT DU PREMIER SITE WEB DE L'EBSI

Lancement du tout premier site Internet de l'EBSI. Son URL d'origine est alors : <http://tormade.ere.umon-.ca/-cannelu/ebsi>

Ce tout nouveau site Web a été développé grâce à l'implication d'étudiants et d'étudiantes du programme de maîtrise des promotions 1995 et 1996 et de l'ensemble du personnel de l'école. (Carmel 1995.)

Aujourd'hui, le site de l'EBSI se trouve à l'adresse suivante : <http://www.ebsi.umontreal.ca>



Référence : Carmel, Lucie. 1995. L'EBSI lance son site World Wide Web ! En direct de l'EBSI, no 8. http://www.ebsi.umontreal.ca/endirect/pdf/endirect_no8.pdf (Consultée le 7 avril 2010).

1997 : INTRODUCTION D'UN PROGRAMME DE DOCTORAT EN SCIENCES DE L'INFORMATION

Dès la fin des années 80, l'EBSI met sur pied un comité chargé d'élaborer un programme de doctorat en sciences de l'information. Après plusieurs années de travail, le programme a été approuvé en 1992 par la Commission des études de l'Université de Montréal, soumis à l'étude à la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) et entériné par le ministère de l'Éducation. Le but d'une telle formation est d'offrir, à toute personne qui désire s'initier à la recherche et contribuer à l'avancement de la discipline, une façon d'élargir ses connaissances et compétences. Lors de son introduction, le programme était d'une durée de six semestres, dont au moins trois consécutifs. Le candidat devait alors accumuler, au cours de ses études doctorales, un total de 90 crédits, soit 18 crédits de cours et 72 crédits pour la rédaction d'une thèse. (Lajeunesse 2002, 131.)

Le programme de doctorat a été, au cours de son existence, revu et corrigé, et désormais les étudiants au doctorat doivent poursuivre une scolarité de quatre ans divisée selon les trois étapes suivantes.

Étape 1 : Cours et examen de synthèse (18 crédits) – L'étudiant doit au cours de ses deux premières années d'études suivre un total de six cours. Il y a cinq cours obligatoires et un cours au choix à suivre parmi les suivants :

- BLT7000 – Séminaire de doctorat en sciences de l'information ;
- BLT7005 – Méthodes de recherche – Qualitatives ;
- BLT7006 – Méthodes de recherche – Quantitatives ;
- BLT7010 – Séminaire de recherche sur le transfert de l'information I ;

- BLT7011 – Séminaire de recherche sur le transfert de l'information II ;
- BLT7012 – Séminaire de recherche sur les systèmes et les ressources d'information I ;
- BLT7013 – Séminaire de recherche sur les systèmes et les ressources d'information II.

Étape 2 : Examen général de synthèse et rédaction de la proposition de recherche (9 crédits).

Étape 3 : Rédaction et soutenance de la thèse (63 crédits).

1998 : TROISIÈME RÉFORME DU PROGRAMME DE MAÎTRISE DE L'ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCONOMIE ET DES SCIENCES DE L'INFORMATION (EBSI) (56 CRÉDITS)

Le programme de maîtrise en sciences de l'information comporte un total de 56 crédits répartis sur deux années d'études. La première année d'études sera constituée de 10 cours obligatoires pour un total de 29 crédits. La seconde année, l'étudiant doit suivre 4 cours pour un total de 12 crédits selon l'une des 4 options suivantes :

- Option archivistique ;
- Option bibliothéconomie ;
- Option gestion de l'information électronique ;
- Option gestion stratégique de l'information.

2000 : RENOUVELLEMENT DE L'AGRÈMENT DE L'AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION (ALA)

2001 : CRÉATION DU CERTIFICAT EN GESTION DE L'INFORMATION NUMÉRIQUE

Ce tout nouveau certificat a été développé autour de cinq thèmes relatifs à la gestion de l'information numérique, soit la création, l'organisation, la préservation, la recherche et la diffusion. La formation est à la fine pointe des nouvelles réalités technologiques y faisant appel. Le programme comporte 10 cours (30 crédits) s'articulant autour de la gestion de l'information numérique. L'analyse de l'ensemble des programmes de l'EBSI a permis de constater qu'aucun d'entre eux ne couvre l'ensemble des facettes de la gestion de l'information, d'où l'intérêt et l'originalité du présent certificat.

Cours obligatoires : 6 cours
 INU 1001 - Introduction à l'information numérique
 INU 1010 - Création de l'information numérique
 INU 1020 - Organisation de l'information numérique
 INU 1030 - Préservation de l'information numérique
 INU 1040 - Recherche de l'information numérique
 INU 1050 - Diffusion de l'information numérique

2003 : SECONDE RÉVISION DU CERTIFICAT EN ARCHIVISTIQUE

L'EBSI, étant constamment à l'affût du marché, a révisé une fois de plus son programme de certificat en archivistique en 2003 afin d'intégrer l'ensemble des fonctions archivistiques, de la création de documents jusqu'à leur diffusion en passant par leur classification, description, évaluation et préservation. Un cours obligatoire sur la typologie des documents d'archives a également été ajouté.

2008 : QUATRIÈME RÉFORME ET RÉVISION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE L'ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCONOMIE ET DES SCIENCES DE L'INFORMATION (EBSI) (51 CRÉDITS)

Voici les changements apportés à ce nouveau programme de maîtrise. Tout d'abord, les cours offerts à la maîtrise peuvent être désormais suivis à temps plein ou à temps partiel. Cette nouvelle approche a été instaurée pour répondre au profil de plus en plus diversifié des étudiants. L'École doit désormais s'adapter et offrir une plus grande flexibilité, ce que l'ancien programme permettait difficilement. D'ailleurs, plusieurs décisions ont été prises dans ce sens afin, par exemple, de réduire les cours obligatoires au nombre de six, permettant ainsi aux étudiants de se construire un horaire qui correspond davantage à leurs besoins. (Laflamme, 2010.)

Désormais, la durée du cursus dépend des choix de l'étudiant selon les cours disponibles. La durée minimale est de trois sessions et demie. Le programme comprend un tronc commun de six cours obligatoires, quatre offerts à l'automne et deux à l'hiver :

- SCI 6051 – Introduction aux sciences de l'information ;
- SCI 6052 – Information documentaire numérique ;
- SCI 6055 – Traitement et analyse documentaires ;
- SCI 6057 – Sources et recherche d'information ;
- SCI 6058 – Introduction à la gestion de services d'information ;
- SCI 6060 – Méthodes de recherche en sciences de l'information.

L'étudiant organise ensuite son cheminement en choisissant soit une orientation professionnelle (neuf cours + un stage), soit une orientation recherche (un mémoire et quatre cours ou deux cours et un stage). Les cours sont choisis librement, dans les limites de l'horaire proposé, dans une banque d'une quarantaine de cours. Une nouvelle orientation est ouverte sur l'international en mettant en place un partenariat avec la Haute École de Gestion de Genève (HEG). En effet, 15 étudiants de la maîtrise pourront effectuer leur seconde année d'études

à Genève, tandis que 15 étudiants de la HEG rejoindront Montréal pour leur première année de Master.

Ce texte a été originalement produit à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, de l'Université de Montréal, dans le cadre du cours ARV1056 – Diffusion, communication et exploitation, donné au trimestre d'hiver 2010 par M. Yvon Lemay.

Ce document a été réalisé par Danielle Gilbert, étudiante de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal, avec la participation de la Division de la gestion de documents et des archives, en mai-juin 2010.

LES DIRECTEURS DE L'EBSI À TRAVERS LE TEMPS

École de bibliothécaires (1937-1961)

- Aegidius Fauteux (1937-1941) – Premier directeur et co-fondateur de l'École de bibliothécaire
- Léo-Paul Desrosiers (1941-1958)
- Joseph R. Leduc (1958-1961)

École de bibliothéconomie (1961 à 1984)

- Laurent G. Denis (1961-1970)
- Réal Bosa (1965-1967) intérimaire
- Richard K. Gardner (1970-1972)
- Marcel Lajeunesse (1972-1973) intérimaire
- Georges Cartier (1973-1977)
- Yves Carrier (1977-1978)
- Daniel Reicher (1978-1981)
- Suzanne Bertrand-Gastaldy (1981-1983)
- Marcel Lajeunesse (1982-1983) intérimaire

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) 1984-

- Richard K. Gardner (1983-1987)
- Marcel Lajeunesse (1987-1994)
- Gilles Deschâtelets (1994-2001)
- Carol Couture (2001-2005)
- Jean-Michel Salaün (2005 – 2010)
- Clément Arsenault (2010-)

Penser l'histoire...

Par Benjamin Mousseau et Rémy Marcotte

Alexis de Tocqueville (1805-1859)

L'histoire est une galerie de tableaux où il y a peu d'originaux et beaucoup de copies.

Jean Jaurès (1859-1914)

L'histoire humaine n'est qu'un effort incessant d'invention, et la perpétuelle évolution est une perpétuelle création.

Friedrich Nietzsche (1844-1900)

L'homme de l'avenir est celui qui aura la mémoire la plus longue.

Raymond Aron (1905-1983)

Les hommes font leur histoire, même s'ils ne savent pas l'histoire qu'ils font.

Charles de Gaulle (1890-1970)

L'histoire, c'est la rencontre d'une volonté et d'un événement.

Fustel de Coulanges (1830-1889)

L'histoire ne nous dira sans doute pas ce qu'il faut faire, mais elle nous aidera peut-être à le trouver.

Paul Valéry (1871-1945)

L'histoire, je le crains, ne nous permet guère de prévoir, mais, associée à l'indépendance d'esprit, elle peut nous aider à mieux voir.

Aldous Huxley (1894-1963)

Le fait que les hommes tirent peu de profit des leçons de l'histoire est la leçon la plus importante que l'histoire nous enseigne.

Henri Massis (1896-1970)

C'est l'homme qui fait l'histoire et non pas l'histoire qui fait l'homme.

Yves Navarre (1940-1994)

C'est une très belle histoire que nous vivons, puisque nous la vivons.

Jules Michelet (1798-1874)

Chaque homme est une humanité, une histoire universelle.

John Ford (1894-1973)

Entre l'histoire et la légende, je choisirai toujours la légende.

Don Snyder (1950-)

J'aime à croire que nous avons tous été le fruit d'une histoire d'amour.

Herbert George Wells (1866-1946)


L'histoire de l'humanité devient de plus en plus une course entre l'éducation et la catastrophe.

Mao Tsé-toung (1893-1976)

L'histoire de l'humanité est un mouvement constant du règne de la nécessité vers le règne de la liberté.

Michèle Richard (1956-)

Je ne regrette rien.

Fier franchisé de  Proud franchisee of LE PLUS GRAND RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DE L'APRÈS-GENÊTE

KEEPING YOUR HEAD ABOVE WATER!

Document Recovery
Structural Drying
Temperature Control

DRYCO

URGENCE 24/7 EMERGENCY
1 866 486-0911



QUAND IL Y A DE L'EAU, PENSEZ DRYCO!

Restauration de documents
Assèchement de bâtiments
Contrôle de température

DRYCO

RESTAURATION DE DOCUMENTS:

- Archives
- Radiographies
- Microfiches/Microfilms
- Documents/livres
- Médias informatiques
- Plans/Dessins
- Photographies



Tel un Sherpa de l'Himalaya

Entretien avec Madame Lucie Carmel, responsable des laboratoires d'informatique documentaire et webmestre du site de l'EBSI

Propos recueillis par Roxane Cayer-Tardif et Jean-François Ruest.

La Référence : Pouvez-vous décrire le cheminement qui vous a mené à l'EBSI ?

Lucie Carmel : J'ai d'abord fait un baccalauréat en biologie, option écologie. J'ai travaillé avec un professeur en recherche dans le domaine de l'écologie des eaux douces. Après un moment, j'ai cru bon de ne pas réinventer la roue, de toujours me tenir au fait des nouvelles parutions, donc j'ai entrepris la maîtrise. Je songeais alors à une orientation scientifique qui me permettrait de retourner dans le milieu des bibliothèques de science [...]. Lorsque j'ai terminé, j'ai obtenu un contrat au Centre canadien d'informatisation du travail (CRID). J'ai donc travaillé deux ans à ce centre, qui s'intéressait tant aux systèmes experts qu'à l'impact social de l'intégration des technologies en milieu de travail.

À la fin de mon contrat, un poste s'est ouvert comme responsable de laboratoire d'informatique. Au CCRIT, j'avais eu l'occasion de me familiariser avec les technologies, ce que je n'avais pas fait à la maîtrise parce qu'à cette époque, on faisait de la recherche dans les bases

de données comme Dialog avec des terminaux papier et un coupleur acoustique, donc on travaillait très peu avec les ordinateurs. Le fonctionnement des terminaux ? Il s'agissait de composer le numéro de téléphone du service à distance à contacter, et de poser le combiné sur un coupleur, une sorte de modem : cet appareil était relié par un câble au terminal papier. Il fallait alors taper la requête qui était imprimée via le terminal papier : c'était littéralement du couper-coller. Quand on remettait un résultat à l'utilisateur, on coupait le papier et l'on combinait les résultats de cette façon.

Le poste s'est ouvert à l'EBSI parce qu'il devenait urgent d'en développer les laboratoires : des rapports étaient faits et la décision avait été prise au niveau administratif. À l'époque, il n'y avait que trois micro-ordinateurs ! J'ai donc été choisie parmi une dizaine de candidats, et j'y suis depuis.

LR : Pensez-vous que nous allons un jour être remplacés par les ordinateurs ?

LC : Ça m'étonnerait beaucoup. Je pense que l'ordinateur

reste un outil, pas une fin en soi. C'est vraiment une façon de se faciliter la vie. C'est sûr qu'en matière de gestion de l'information numérique, c'est indispensable. On n'a qu'à regarder les cours de traitement automatique de la langue pour en constater les limites : l'intervention de l'humain est une valeur ajoutée. D'où l'intérêt d'avoir des spécialistes de l'information capables d'intervenir à des moments précis, par exemple au niveau de l'architecture de l'information ou de l'organisation de l'information. Une grande partie du travail continuera à se faire manuellement, ayant recours à l'intelligence humaine.

L'ordinateur ne peut pas faire l'ensemble du traitement. Il y a des tâches pour lesquelles il nous facilite grandement la vie, mais je pense qu'il existe toujours de la place pour des spécialistes formés en sciences de l'information, d'autant plus que la masse d'information numérique à gérer s'en va grandissant. Je pense que c'est indispensable que des gens puissent comprendre la structure de cette information pour en faire l'exploitation la plus efficace possible.

Quelqu'un m'avait déjà parlé d'une image que j'ai trouvée bien intéressante : celle du sherpa. Le spécialiste de l'information est comme le sherpa dans l'Himalaya, marchant pieds nus sans bonbonne d'oxygène, guidant les occidentaux qui ont leurs bonbonnes et voyagent léger. C'est le sherpa qui a tous les bagages et c'est lui qui doit faire le chemin devant. Je pense que nous avons ce rôle de tracer le chemin, pour que ceux qui cherchent puissent trouver ce qui est valable et ce qui pourra vraiment répondre de façon efficace à leur besoin d'information.

LR : Pourriez-vous nous décrire un moment fort de votre parcours professionnel ?

LC : Le projet de collaboration avec l'École des sciences de l'information au Maroc et l'École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes à Dakar au Sénégal dans les années 90. Je me suis aussi rendue en 1992 avec Monsieur Gilles Deschatelets à l'École internationale de Bordeaux en France pour offrir une formation qui visait à initier à la technologie des cédéroms des bibliothécaires de partout en Afrique.

LR : En quoi votre travail a-t-il changé depuis les 10 dernières années ? En quoi prévoyez-vous qu'il change dans les 10 prochaines ?

LC : Au cœur de mes activités, il y a la relation aux étudiants. Au début, j'étais seule à m'occuper des laboratoires, donc j'étais très présente. J'animais presque tous les travaux pratiques où il y avait de l'informatique. Je supervisais des travaux pratiques pour au moins 4 cours

par trimestre, alors j'étais là presque 20 heures par semaine uniquement pour effectuer cette supervision.

Avec le temps, d'autres personnes ont été embauchées pour faire ce soutien-là et je me suis retrouvée plutôt responsable de la gestion de l'ensemble. Sur une note plus humoristique, une chose qui a changé, c'est que les ordinateurs sont de plus en plus légers et ça, j'apprécie bien. Compte tenu du temps qui passe, j'espère que dans 10 ans ce seront des hologrammes et qu'il n'y aura plus d'ordinateurs à installer (rires).

LR : Mac ou PC ?

LC : PC, mais par la force des choses. Mon contact avec l'informatique est en lien avec ce que je fais au travail et, dans les milieux documentaires, c'est presque à 99 % du PC qui est implanté.

LR : Qu'est-ce qui est pire ? Une grippe ou un virus informatique ?

LC : Un virus informatique. La grippe, tu t'installes chez toi, tu dors, tu te reposes, mais un virus informatique, quand tu dois intervenir sur un parc informatique de 75 postes de travail, c'est beaucoup plus douloureux.

LR : Quel est le meilleur ami de l'homme : le chien ou l'ordinateur ?

LC : Personnellement, je continue à apprécier ce qui est vivant. Il n'y a rien comme être ami avec quelqu'un. Je pense que beaucoup utilisent l'ordinateur pour être en contact avec d'autres humains. C'est un véhicule, pas une fin en soi.

LR : Un point fort des dernières années, ça serait ?

LC : Les cours donnés par conférence web, avec l'outil Adobe Connect. Par exemple, en ce moment, on donne le cours de Préservation audiovisuelle et numérique. Le cours est donné par Monsieur James Turner et par Monsieur Bruno Bachimont. Les étudiants, ici à l'EBSI, peuvent donc suivre le cours au même moment que les étudiants de l'Institut National de l'audiovisuel en France.

LR : En conclusion : qu'est-ce qui vous a retenu à l'EBSI pendant 23 ans ?

LC : Les défis à relever ont été multiples, car il s'agit d'un domaine constamment en mouvement. Il faut essayer de se tenir à la fine pointe des développements pour offrir, dans le cadre des programmes, ce que les gens vont rencontrer dans le milieu. Ça a été une grande source de motivation à rester ici tout ce temps.

« Il y a une âme dans cette école-là »

Entretien avec Monsieur Réjean Savard, professeur titulaire

Propos recueillis par Charles Lecours-Pelletier et Simon Côté-Lapointe

La Référence : Pouvez-vous nous décrire le cheminement qui vous a mené à l'EBSI?

Réjean Savard : Dès le début de mes études en philosophie, j'ai réalisé que ce qui m'intéressait vraiment, c'était la bibliothèque. À l'Université Laval, dans les années 1970, il y avait déjà des cours de formation en documentaire. C'était vraiment innovateur à l'époque. J'ai suivi un de ces cours et j'ai vraiment embarqué. Je me suis renseigné et j'ai vu qu'il existait une maîtrise et qu'il n'était pas nécessaire de détenir un baccalauréat dans un autre domaine. Je me suis dit : « Je finis mon bac en philo puis je fais ma demande. »

Je suis arrivé à l'EBSI comme étudiant en 1973. Je m'intéressais à ce qu'on appelait le « non-livre » à l'époque. Mon premier emploi fut à la Bibliothèque nationale. Il y avait un service de microédition et comme je faisais déjà de la photo, ils m'ont engagé. J'ai ensuite été embauché par l'EBSI comme chargé de cours, alors que j'étais étudiant au doctorat à Toronto. Par la suite, un poste de professeur s'est libéré. J'ai postulé et je l'ai obtenu même si je n'avais pas encore terminé ma thèse. Voilà comment je suis arrivé à l'EBSI.

LR : Comment était l'EBSI lorsque vous étiez étudiant?

RS : Il y avait des cours de bibliographie où le professeur se contentait de donner une liste de répertoires bibliographiques. C'était une approche vraiment traditionnelle. Les cours étaient axés sur le livre. Pourtant, à l'époque, c'était la mode de l'audiovisuel et j'ai beaucoup embarqué dans tout ce qu'on appelle maintenant le multimédia.

Par contre, je vous avoue que j'ai failli lâcher après le premier semestre. J'arrivais d'un programme de philosophie, vous

savez : la liberté de pensée, l'ouverture, etc. Ici, c'était très technique. J'avais de la difficulté à faire la transition. C'est après avoir découvert les aspects plus sociologiques de la discipline que j'ai réellement embarqué.

LR : Comment étaient les étudiants de l'EBSI à cette époque?

RS : Notre promotion était très différente des autres, beaucoup plus contestataire. On avait même fait renvoyer un professeur. On a abordé la profession avec la volonté de changer les choses. Une vingtaine d'étudiants de notre promotion ont été engagés à la Bibliothèque nationale où plusieurs postes étaient disponibles. C'était énorme! Sauf que notre salaire n'était que de

9 999 \$ par année. On était en négociations et ça n'allait pas bien. Donc on a fait la grève et on est allés manifester à Québec. Ça a été épique. C'était la première fois qu'ils voyaient une manifestation de bibliothécaires!

LR : En quoi le profil des étudiants a-t-il évolué?

RS : Il n'y a pas trop de différence. Il y a plus d'hommes aujourd'hui, peut-être parce que l'importance grandissante des technologies en séduit plusieurs. Lorsque j'ai commencé, il y avait 80 % de femmes. Vous êtes aussi moins militants qu'on ne l'était dans les années 1970, mais ça, c'est une question d'époque.

LR : Quels sont les changements marquants apportés par la révolution informatique?

RS : Il y a eu des étapes marquantes. Par exemple, lorsqu'on a engagé nos premiers professeurs d'informatique. Au départ, on a engagé des informaticiens. Il y en a eu au moins deux

qui sont passés, mais qui ne sont pas restés. Puis, lorsqu'on a engagé Yves Marcoux, ça s'est développé davantage. Lucie Carmel a aussi joué un rôle de premier plan. Avant son arrivée, on avait déjà un labo d'informatique et quelqu'un de très qualifié y travaillait à temps partiel, mais ça restait très amateur.

LR : Sous quels autres aspects l'EBSI a-t-elle changé?

RS : L'école est – je le dis entre guillemets – de moins en moins professionnelle et de plus en plus axée sur la recherche. Elle se tourne vers la théorie, alors qu'à l'époque elle était très proche de la pratique... peut-être trop. Avant, il n'y avait pas de recherche et d'analyse de la situation. On présentait des répertoires en classe pour enseigner la bibliographie.

La recherche a commencé à se mettre en marche dans les années 1980. Dans les 20 premières années de l'EBSI, il n'y avait rien en termes de subventions de recherche et beaucoup moins de publications, alors que dans les années 1980-90, elles ont beaucoup augmenté. Dans les années 1980, on a commencé à réfléchir sur l'usager et la recherche s'est développée en même temps. Mais j'ai parfois l'impression que le côté pratique est en train de basculer. On est de moins en moins une école de métier et de plus en plus une école scientifique. Les subventions sont devenues quelque chose de très important.

LR : Comment situez-vous l'EBSI par rapport aux autres écoles de bibliothéconomie et sciences de l'information?

RS : Aux États-Unis, les cours de catalogage et de classification, qui étaient à la base de la formation, ne sont plus obligatoires dans certaines universités. En Australie, un rapport sur la formation et l'éducation vient de sortir et on y fait les mêmes constats : on se dirige de plus en plus vers un enseignement axé sur les sciences de l'information; quelque chose de plus théorique, mais dans avec une perspective plus large aussi.

À l'EBSI, on a suivi le mouvement nord-américain. D'ailleurs, nous sommes la seule école reconnue par l'American Library Association qui soit francophone. Parfois, j'aimerais bien

faire une analyse pour voir comment on se situe au niveau des contenus par rapport aux autres écoles.

LR : Croyez-vous en la possibilité d'une fusion entre l'archivistique et la bibliothéconomie?

RS : Plus ou moins. Bien que ces deux disciplines font partie des sciences de l'information, elles demandent des compétences différentes. Mais c'est vrai qu'il y a un rapprochement, même avec les musées. À l'IFLA, il y a des comités de travail où nous organisons des réunions et des colloques pour rapprocher les archivistes et les muséologues.

À l'EBSI, l'archivistique a pris beaucoup d'importance, notamment grâce au travail de Carol Couture. On a développé des programmes, un certificat et un laboratoire. Avant, c'était uniquement l'école de bibliothéconomie. Puis, avec l'ajout de l'archivistique, on a fait en sorte qu'il soit légitime de s'appeler « sciences de l'information ». Plusieurs personnes travaillent en archivistique maintenant, alors qu'au début il n'y avait qu'un chargé de cours.

LR : Courrons-nous le risque d'être remplacés par des ordinateurs?

RS : Ça ne m'inquiète pas, parce qu'il y a de plus en plus d'information, mais en même temps, on s'y retrouve de moins en moins facilement. Donc, je pense qu'il faudra des experts pour servir de guide, pour assurer aussi une certaine qualité.

Le bibliothécaire et l'archiviste ont toujours défendu l'accès équitable à l'information. C'est important qu'ils restent, parce que si l'information est contrôlée par les informaticiens, qui n'ont pas nécessairement les mêmes valeurs, ça peut être dangereux.

LR : Avez-vous un souhait pour le futur de l'EBSI?

RS : Il y a une âme dans cette école-là et j'espère qu'elle ne va pas s'étioler.

Pour visionner la vidéo de l'interview, visitez le <http://www.youtube.com/watch?v=pE1lQ6jQR6A>

KEEPING YOUR HEAD ABOVE WATER!

Document Recovery
Structural Drying
Temperature Control

DRYCO

URGENCE 24/7 EMERGENCY
1 866 486-0911

QUAND IL Y A DE L'EAU, PENSEZ DRYCO!

Restoration de documents
Assèchement de bâtiments
Contrôle de température

Fier franchisé de Proud franchisee of GUS
LE PLUS GRAND RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DE L'APRÈS-INCENDIE

La sortie du placard de l'archivistique

Entretien avec Madame Sabine Mas, professeure adjointe

Propos recueillis par Charles Lecours-Pelletier et Simon Côté-Lapointe

La Référence : Pouvez-vous décrire le cheminement qui vous a menée à l'EBSI ?

Sabine Mas : C'est l'EBSI qui est venue me rencontrer en France. C'est vraiment comme ça que ça s'est passé ! Louise Gagnon-Arguin, qui était professeure en archivistique à l'EBSI, est venue donner une conférence dans un cours en archivistique à Mulhouse, où j'étudiais en maîtrise. J'ai appris qu'il existait un échange possible entre les profs et les étudiants de Mulhouse et de Montréal. Du coup, je suis venue finir mes études à l'EBSI, parce que je voulais voir comment était l'enseignement des sciences de l'information en Amérique du Nord. Je suis arrivée en 1997-98.

LR : Quelle a été votre première impression de l'EBSI ?

SM : J'ai été vraiment étonnée parce que ma première impression fut la bibliothèque de l'EBSI. Une bibliothèque uniquement consacrée à la bibliothéconomie et à l'archivistique, pour moi c'était incroyable ! Quelle richesse toute cette documentation assemblée en un seul lieu. Et puis un laboratoire informatique, juste pour les

étudiants de l'EBSI, c'était impressionnant. Je me sentais privilégiée. C'était vraiment une chance de pouvoir bénéficier de toutes ces ressources à la fois sur papier et en numérique. J'ai aussi eu la chance d'arriver directement en deuxième année de maîtrise, donc j'ai pu choisir tout de

Je ne pense pas qu'on va avoir une université complètement numérique. Les gens ont besoin d'échanger avec leurs collègues étudiants. Ils ont besoin d'échanger avec les professeurs de manière beaucoup plus informelle. Ils ont besoin d'être motivés et le fait d'être en classe va les motiver.

suite les cours qui m'intéressaient sans avoir à passer par un tronc commun... et je me suis régalée ! C'était Marcel Lajeunesse, Carol Couture, Louise Gagnon-Arguin, James Turner. C'était complètement différent de ce que j'avais pu suivre comme formation en France. La formation y était plus axée sur les archives historiques, un peu moins ouverte sur le monde.

LR : Depuis votre arrivée, trouvez-vous que le profil des étudiants a changé ?

SM : Je dirais qu'ils sont plus branchés, tant au niveau techno qu'au niveau ouverture d'esprit. En 1997, il n'y avait pas autant d'ordinateurs portables et les téléphones mobiles n'existaient pas. Les étudiants arrivaient un petit peu décalés. Il y avait un test d'informatique à l'admission, qui a disparu depuis. Maintenant, ils arrivent

avec plus de compétences technologiques et sont un peu plus exigeants. Les professeurs n'ont pas le choix de se mettre à jour assez rapidement pour utiliser les nouvelles technologies dans l'enseignement. Aujourd'hui, on est envahis par les technologies. Déjà en 1997, on apprenait à créer des pages Web à l'EBSI. C'était quelque chose qu'il fallait absolument acquérir comme compétence, mais aujourd'hui ça ne suffit plus.

Les étudiants remettent aussi beaucoup plus en question. En France, on ne pouvait pas poser de questions. C'était impoli. C'était inadmissible. Le professeur parlait, l'étudiant prenait des notes. Entre nous on ricanait, mais on ne pouvait pas interroger ou contester. On pouvait peut-être lui poser une question après le cours, et encore... J'arrive ici et je vois tous les étudiants qui interagissent avec le professeur. Je me dis : « Wow ! C'est permis ça ? ».

LR : Comment situez-vous l'EBSI par rapport aux autres écoles de bibliothéconomie et sciences de l'information ?

SM : On va tous vous dire que c'est une école francophone en Amérique du Nord. Je vous dirais que ce n'est pas seulement ça : elle est à l'intersection du vieux continent et de l'Amérique du Nord. On a une approche qui correspond tout à fait à ce que font les autres écoles en Amérique du Nord, mais on peut aussi échanger avec les écoles de formation et les universités en Europe. On va tirer notre richesse de ces deux cultures. Parce qu'on est, à quelque part, plus que bilingues, cela nous ouvre plus de portes.

LR : Quelle est la place de l'archivistique à l'EBSI ?

SM : Il est vrai que la formation en archivistique est arrivée un peu tardivement dans l'historique de l'école. Avant cela, c'était l'école des bibliothécaires. Traditionnellement, l'EBSI restait vraiment ancrée dans sa mission première : former des professionnels pour le travail en bibliothèque. L'archivistique est venue se greffer dans les années 1980, notamment avec la Loi sur les archives, qui a créé une demande importante pour ce genre de professionnel dans les organismes publics. On a donc eu un besoin de professionnels en archivistique, comme on avait eu besoin de bibliothécaires à la fin des années 1930, puis dans les années 1960. Il était donc crucial que l'EBSI forme aussi des archivistes.

LR : Croyez-vous en la possibilité d'une fusion entre l'archivistique et la bibliothéconomie ?

SM : Je pense qu'il faut distinguer la profession de la discipline. Il y a une fusion qui se fait, tant au niveau

fédéral que provincial. Au sein de l'EBSI, la fusion s'est faite dans les programmes aussi, où on ne suit plus le profil bibliothéconomie, archivistique ou gestion de l'information numérique. Ces profils traditionnels ont disparu pour que les gens aillent chercher dans le meilleur de ceux-ci. En tant que disciplines, on s'en va vers une ouverture plus grande envers ce que font les autres, au niveau des concepts et des méthodes. Mais historiquement, l'archivistique a toujours pioché dans la bibliothéconomie, même si l'inverse est moins vrai. On n'a pas les mêmes objets à gérer, sauf qu'avec le numérique, je pense qu'il peut effectivement y avoir un effacement des frontières.

À la limite, le professionnel de l'information va gérer de la documentation, à la fois dans le sens de publication faisant l'objet d'un dépôt légal, mais aussi dans le sens de document d'archives. Je pense que les gens ont tout intérêt à avoir connaissance de la façon de gérer ces deux types de publications. Pour les archives, il y a toute la législation qui oblige à avoir certaines pratiques. Au niveau de la documentation, il y a toute la question des droits d'auteur. On parle d'archives numériques, de bibliothèques numériques, mais souvent la réalité correspond à des fourre-tout dans lesquels on retrouve à la fois des documents d'archives et des publications. Il faut donc être capable de distinguer ces deux types d'information pour appliquer des méthodes appropriées. C'est important.

LR : Quels sont les changements marquants apportés par la révolution informatique ?

SM : Il est certain que l'arrivée du Web et sa démocratisation ont eu un impact majeur sur la diffusion de l'information. Le potentiel est énorme pour nous : sortir les collections d'un lieu physique pour les partager à une plus grande échelle. Ce que nous offre l'informatique au niveau du partage de l'information et de la diffusion des connaissances est incroyable ! Je trouve qu'on vit une belle époque.

Dans l'enseignement, c'est la révolution ! Chaque année on arrive avec un nouveau système : cette année c'est Studium. L'équipe du laboratoire a aussi développé un serveur permettant de centraliser toutes les notes de cours données aux étudiants. Nous utilisons cet outil pour diffuser l'information aux étudiants. C'est super ! Il y a 14 ans, on avait les fameux recueils de textes à lire. Est-ce que c'était pour le mieux ou pour le pire ? Je ne sais pas. Avec le numérique on peut augmenter la quantité d'information, mais est-ce que les étudiants vont lire plus ? On est devenus des créateurs de contenus, même

des créateurs au sens large. Je trouve que c'est un aspect intéressant de notre travail que de créer du contenu pour essayer de rendre tout ça plus vivant : les étudiants veulent du vivant!

LR : Courrons-nous le risque d'être remplacés par des ordinateurs?

SM : On ne peut pas être remplacés par des ordinateurs! Il faudrait que les ordinateurs parlent à d'autres ordinateurs. Alors je pense qu'on sera toujours là. Nos tâches vont changer fort probablement. Ce que les ordinateurs peuvent faire va nous aider à faire des calculs plus rapides, des recherches plus exhaustives. On suit l'évolution des technologies pour s'adapter à ce qu'on peut en tirer. Je ne vois pas ça comme une menace, plutôt comme un défi.

LR : Où voyez-vous l'EBSI dans 10 ans?

SM : Je pense que l'EBSI est une organisation intelligente, dans le sens où il y a un effort pour se mettre à jour tant au niveau de la connaissance que de l'enseignement. Nous sommes parmi les premiers à développer des cours en ligne à l'Université de Montréal. Dans 10 ans, l'EBSI sera probablement une école hybride, dans le sens d'espace où

une partie de l'enseignement va se faire en ligne et une autre toujours en classe.

On parle beaucoup des gens du Cégep et de la nouvelle réforme. Ces gens-là vont arriver à l'université et on ne pourra pas les laisser assis en classe pendant trois heures, même si on invite des conférenciers pour rendre tout ça plus dynamique. Ils vont demander plus de participation et d'implication alors, d'après moi, il va falloir revoir nos méthodes d'enseignement pour qu'il y ait davantage de discussions en classe, à partir de lectures ciblées d'avance.

Je ne pense pas qu'on va avoir une université complètement numérique. Les gens ont besoin d'échanger avec leurs collègues étudiants. Ils ont besoin d'échanger avec les professeurs de manière beaucoup plus informelle. Ils ont besoin d'être motivés et le fait d'être en classe va les motiver. Mais ce n'est pas tant un contenu théorique que de soulever des questions, alimenter un débat pour que les gens arrivent à des solutions.

Pour visionner la vidéo de l'interview, visitez le http://www.youtube.com/watch?v=xllj4EnWI_M

Faites bonne impression!

Profitez des conseils de nos experts afin de réduire vos coûts d'impression et de conception. **Voici les services offerts:**

conception graphique | infographie | affiches grand format
Impression couleur et N/B (numérique et offset) | reliure de tout genre
pliage | laminage | adressage | assemblage (mécanique ou manuel)
mise sous enveloppe | préparation postale et mise à la poste



www.sium.umontreal.ca

Les ancêtres de La Référence

Par Rémy Marcotte

À l'occasion du 50e anniversaire de l'EBSI, l'équipe de La Référence a eu l'idée, « originale » (!), de fouiner dans les archives du journal. En parcourant les index du catalogue Atrium, on apprend que La Référence est fils du BEBSI, petit-fils du KWAC et arrière-petit-fils du ZED. La Référence n'est donc pas la mouture originale du journal étudiant de l'EBSI. Voilà qui nous force, étudiants « Y » ancrés dans l'instantanéité, à sortir des obscurs corridors ebsiens afin de relater l'histoire de notre journal étudiant et de remémorer de beaux souvenirs à tous ceux et celles qui l'auront feuilleté au cours des 40 dernières années.

Remerciement spécial aux employés de la BLSH qui nous auront permis de sortir tous ces « artéfacts » de leur chambre forte afin de pouvoir les consulter confortablement durant ces longues soirées de novembre, col roulé et fondue fromage suisse au menu.

Plongeons-nous donc dans l'esprit mouvementé des années 70.

ZED (1971-1972)

En vente au coût de 0,25 \$, le ZED n'aura duré que quatre numéros. Son nom est bien sûr un clin d'œil à l'indice

de classification « Z » de la bibliothéconomie de la Library of Congress. On y retrouve l'esprit nationaliste et le militantisme de cette époque « tranquille ».

Le ZED se veut surtout une occasion pour les étudiants d'exprimer leur insatisfaction et leur inquiétude envers

le programme de maîtrise et les enjeux qui touchent la profession : « Mais il faudra bientôt que l'École de Bibliothéconomie formule et définisse ses objectifs face à la profession, face à la société québécoise et ses besoins ». Pour témoigner de l'ironie caractérisant le ZED, cette seule définition de la bibliothéconomie, prise dans le « Zeditorial » du second numéro : « Science que l'on enseigne dans les écoles spécialisées et professionnelles (sic) où l'on fournit tous les renseignements théoriques que vous aurez

« Ce qui caractérise à la fois le ZED et le KWAC, mais surtout le KWAC, est un militantisme parfois féroce et toujours caustique. On est loin des pacifiques récits de la job d'été et de l'interview bon enfant de l'enseignant du moment. Les auteurs montent au créneau, accusent, revendiquent, ironisent et mettent la théorie en pratique... » – Sarah De Bogui (La Référence, Vol. 22, no 1, mars 2005).



à oublier plus tard ». Dans le même numéro, les perspectives d'avenir de la profession sont tournées en dérision par un certain Médé, dont le joul n'a rien à envier à celui des Belles-Sœurs :

« Y aura p't-être même pu de livres [...] Si on a pu besoin d'livres, ben y auront bu besoin de bibliothécairs! Et pi si y on pu besoin de bibliothécairs, ben y auront pu besoin d'nous-autres, cé ben simp! »

Mais au-delà du ton acerbe, les revendications sont tout

de même éclairées et demeurent respectueuses envers l'administration de l'époque. Le ton montrera d'un cran avec le KWAC.



KWAC (1979-1980)

Et puis vint le décapant KWAC (ou KWIC, KWOC, processus d'indexation automatique développé par IBM en 1958) qui ne camoufle pas ses ambitions : « chatouiller par la bande le programme du département. » Le KWAC aussi n'aura duré que quatre numéros, mais on imagine que l'impact de ce journal a dû être « atomique » au sein du département. Car, là où le ZED chatouillait, le KWAC écorche.

Dissimulée sous des pseudonymes (Trotsky, Mae West, Marie Curie, etc.), l'équipe du KWAC déplore la piètre nature de l'enseignement. Par exemple, dans le premier numéro, on retrouve un « bilan » où sont évaluées la compétence des professeurs et la qualité du programme. On y apprend qu'une enseignante a des « lacunes pédagogiques graves », qu'un autre n'est pas disponible et donne des cours « vides ». Les étudiants regrettent également de ne pas pouvoir travailler avec un ordinateur (!) et s'entendent sur le fait que la plupart des cours ne sont pas du niveau d'une maîtrise.

Le second numéro poursuit avec un règlement de compte en règle contre une enseignante qui ne semblait pas avoir apprécié le premier numéro et tentait de modifier la politique éditoriale du KWAC à l'insu des membres du journal : hérésie ! Toutefois, la tension diminue dans les derniers numéros, mais les récriminations demeurent au cœur du journal jusqu'à sa belle mort.

Imaginons les éclaboussures si cet esprit contestataire avait pu profiter de la plateforme de diffusion qu'offrent aujourd'hui les fonctionnalités du Web 2.0!

« Ces deux journaux étudiants demeurent les témoins d'un militantisme agité, plus ou moins agressif, et bien éloigné de l'atmosphère qui règne aujourd'hui dans les couloirs de l'EBSI ». — Sarah De Bogui (La Référence, Vol. 22, no 1, mars 2005).



BEBSI (1985-2003)

Puis, cinq années s'écoulaient avant que le « Bulletin des étudiant(e)s de bibliothéconomie et des sciences de l'information » fasse son apparition. Dès le départ, on semble vouloir briser l'esprit de confrontation qui caractérisait les journaux précédents alors que des trophées (les BEBSI) sont remis au professeur le plus sympathique (M. Gilles Deschâtelets) ou à celui possédant la meilleure méthode pédagogique (M. Réjean Savard). Bien sûr, la technologie a permis d'améliorer l'édition visuelle du journal depuis 5 ans, mais que dire de l'apport du dessin à la mise en page, un art qui semble se dissiper avec le temps.



Le BEBSI a beaucoup légué de sa forme et son contenu à la postérité journalistique de l'EBSI. D'abord, c'est avec lui que s'est instaurée la tradition voulant que le journal se nourrisse majoritairement de la contribution des étudiants. On y retrouve aussi plusieurs « genres journalistiques ebsiens » qui ont perduré avec les années : le compte-rendu de visite et de conférence-midi, l'enquête sur le taux de placement des finissants, la chronique existentielle bibliothéconomique, l'entrevue, le résumé d'activité étudiante.

Le BEBSI a su se construire une forte identité au sein de la communauté étudiante et a réussi à devenir un journal sérieux où l'on pouvait s'informer, participer à une réflexion et sonder la communauté ebsienne. Ce journal a su établir un solide cadre éditorial tout en s'assurant de laisser la liberté aux étudiants de s'évader du cadre académique par l'entremise de dessins, de textes ludiques, de poèmes, de critiques culturelles et même de recettes de cuisine!



La Référence (2003—)

En décembre 2003, le nouveau comité du journal, suite à un sondage réalisé auprès des étudiants, décide de changer le nom de la publication pour celui de La Référence et de conserver la publication électronique qu'avait adoptée le

BEBSI en 2001, tout comme le format papier 8 1/2 X 11 broché, sélectionné en 1992 et conservé depuis.

Ainsi, le journal a continué de récolter ce que le BEBSI avait déjà semé. Bien que les mises en page les plus innovatrices se sont succédé avec les années, comme en témoigne l'édition que vous avez entre les mains, le contenu est demeuré sensiblement le même. Un ton plus professionnel, raisonnable et assagi semble même s'être imposé avec les années.



Cette exploration archivistique nous aura permis de prendre le pouls de la vie étudiante au cours des 40 dernières années. Comment expliquer que l'esprit de revendication des années 70, la tendance ludique des années 80 et la valeur participative des années 90 se soient effacés du journal avec le temps? En sommes-nous arrivés à nous prendre trop au sérieux? Sommes-nous plus motivés à nous faire valoir au niveau individuel qu'au plan collectif? Ou est-ce que ce sont les lieux d'expression et de création qui ont plutôt migré vers une autre voie de communication plus directe, plus instantanée via le Web? Et si c'est le cas, la prochaine transformation que subira le journal le portera-t-elle vers un site web unique et supporté par des « tentacules » 2.0?

Cette semaine, notre héros documentaire, **BIBLIOMAN™**, affronte une menace venue d'un autre âge : LA MOMIE!!!

BIBLIOMAN™

Dans le 27^e tome d'une édition unique des AACR2^{1/2}* retrouvée au fond de la Mer Morte, on y raconte une curieuse anecdote. Un jour, Zénodotus, premier bibliothécaire d'Alexandrie, faisait un peu de catalogage avant son heure de lunch lorsque...



* Compte tenu de leurs grandes similarités, plusieurs ont postulé que les Contes des Mille et Une Nuits avaient pour origine les AACR2^{1/2}.

... soudain, un être étrange et mystérieux apparaît.

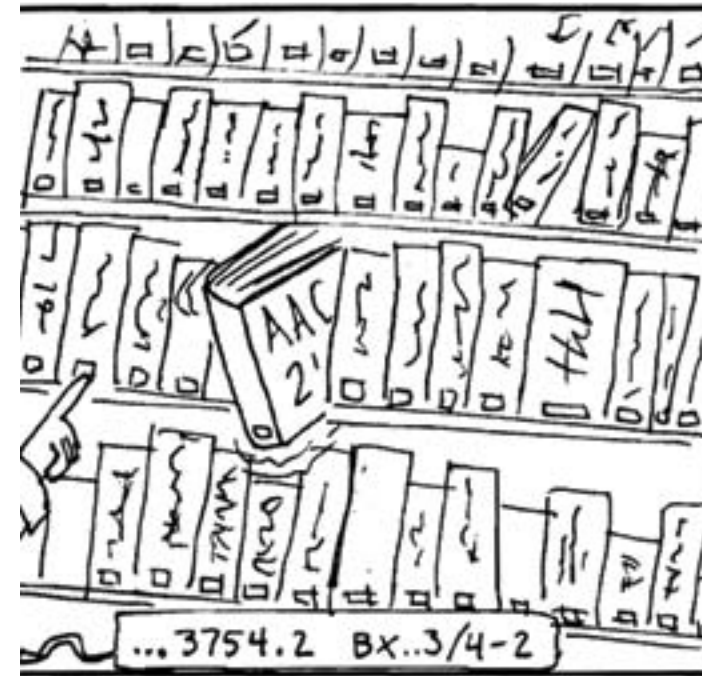


Pendant ce temps, 2000 ans plus tard, à la bibliothèque publique de Saint-Barnabé-de-l'Apocalypse, un usager insouciant s'apprête à libérer une force maléfique..

Voyons... voyons... " Histoire du Pickier unitaire personne de Todd z travers les âges..."
Z 2380.456 H69 B1126.
1934...



En moins de temps qu'il ne faut pour dire Dewey, S. R. Ranganathan, le sorcier aux mille facettes, lui jeta un terrible sortilège documentaire!!!



Et sous le double coup de la terreur et de l'effroi, le malheureux usager en oublia de renouveler ses livres - ce qui lui valut une amende assez astronomique qui envenima sa situation financière pour le mener directement à la faillite et ainsi provoquer sa mort prématurée à l'âge de 61 ans et un tiers...

au même moment, Melvil Ulrich, alias BIBLIOMAN™, vaquait à ses occupations de spécialiste de l'information...

SEMAINE DE LA RÉFÉRENCE

7 JOURS SERVICE 24h

En spécial, cette semaine: 3 références pour le prix d'une!!

VOS QUESTIONS SONT MES QUESTIONS!

Je ne cherchais que la 3^e rangée au fond, à droite... Je le jure!!!

Que puis-je faire pour vous?

ICI!

C'est bien, Killer. Tu peux disposer...

Approchez! Je ne mords pas!

J'ai trouvé cet usager qui semblait désorienté. Voulez-vous l'interroger?

Satisfaction garantie ou question renvoyée.

Faites référence à votre bibliothécaire de confiance!!

REF

REF

RÉFÉRENCE



Biscuits choco-chocs à l'expresso¹

Recette de monsieur Clément Arsenault

Pour environ 4 douzaines de biscuits

Ingrédients

250 g	(1 $\frac{1}{6}$ tasse) de beurre
200 g	(1 tasse) de sucre
200 g	(1 tasse) de cassonade dorée
2 œufs	(100 g)
320 g	(2 $\frac{1}{2}$ tasses) de farine tout usage
85 g	($\frac{3}{4}$ tasse) de poudre de cacao ²
5 g	(1 cuillère à thé) de bicarbonate de soude
5 g	(1 cuillère à thé) de sel
10 g	(2 cuillères à soupe) de poudre de café expresso instantané
350 g	(1 $\frac{1}{2}$ tasse) de grains de chocolats semi-sucrés

Méthode

1. Chauffer le four à 180 ° C (350 ° F).
2. Battre au mélangeur le beurre, le sucre et la cassonade jusqu'à l'obtention d'une consistance lisse, crémeuse et uniforme (4 à 5 minutes).
3. Ajouter les œufs un à un en s'assurant qu'ils sont bien intégrés au mélange (battre env. 1 minute pour chaque œuf).
4. Dans un bol à part, préparer les ingrédients secs : farine, cacao, soda, sel et poudre d'expresso. Mélanger pour uniformiser. Tamiser au besoin.
5. À vitesse réduite, ajouter graduellement les ingrédients secs au mélange. S'assurer que la pâte est bien uniforme mais ne pas battre plus qu'il ne faut. Arrêter de mélanger dès que tous les ingrédients secs sont intégrés.
6. À la cuillère à bois, ajouter les grains de chocolat.
7. Sur une plaque allant au four recouverte de papier sulfurisé (ou d'un tapis [Silpat](#)) déposer des boules de pâte d'environ 2 cm de diamètre (environ 30 grammes de pâte) espacées d'environ 5 cm entre elles (placer 12 ou 13 biscuits par plaque).
8. Cuire de 10 à 12 minutes (pour une meilleure cuisson déposer la plaque sur la grille du haut du four). Laisser refroidir quelques minutes puis transférer les biscuits sur une grille.

1 Chaque biscuit contient suffisamment de caféine pour permettre la lecture d'une page (au maximum) des RCAA sans tomber dans le coma. Testé et confirmé par les membres du Comité du journal étudiant "La Référence".

2 Je vous suggère d'utiliser le [cacao extra-brut de Cacao Barry](#), disponible chez [Alimentation Aubut](#).

Nouvelles de l'EBSI

Par Benjamin Mousseau

Soirée de retrouvailles pour le 50e

Le 27 octobre dernier, l'EBSI a souligné ses 50 ans comme département de l'Université de Montréal par une joyeuse soirée de retrouvailles tenue au pavillon Jean-Coutu, sur le campus de l'UdeM. Près de 150 diplômés et amis de l'EBSI ont participé au cocktail et au souper qui a suivi.

Des certificats de reconnaissance ont été remis pour souligner la contribution exceptionnelle de certains acteurs de l'histoire de l'EBSI : Caroline Archambault, Diane Baillargeon, Benoit Ferland, Michel Lévesque et Johanne Perron, chargés de cours pendant 10 ans ou plus, Lisette Morin-Jazouli, adjointe administrative retraitée, Louise Gagnon-Arguin, Marcel Lajeunesse et Paule Rolland-Thomas, professeurs retraités. Pour l'occasion, une exposition sur affiches, présentant un survol de l'histoire de l'École et des gens qui y ont œuvré depuis ses origines jusqu'à aujourd'hui, a été conçue. D'ailleurs, vous pouvez toujours y jeter un coup d'œil puisqu'elle tapisse maintenant les murs des corridors de l'EBSI. De belles photos d'époque!

Nouveau professeur

L'EBSI est heureuse d'annoncer l'arrivée de monsieur Vincent Larivière dans son corps professoral. Monsieur Larivière détient un baccalauréat en science, technologie et société, ainsi qu'une maîtrise en histoire de l'UQAM, de même qu'un doctorat en sciences de l'information de l'Université McGill. Bienvenue à l'EBSI.

Salon de l'emploi SIS : 15 mars 2012

Avis aux étudiants et employeurs! L'Université de McGill invite les étudiants à la maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information à rencontrer en personne leurs « futurs employeurs », lors du Salon de l'emploi organisé par la School of Information Studies (SIS), qui aura lieu le 15 mars 2012. Les étudiants auront la possibilité d'y trouver un emploi d'été et d'étendre leur réseau de contacts. Une magnifique occasion d'en savoir davantage sur le marché du travail. Ayant participé à l'organisation de l'évènement lors des deux dernières années, l'EBSI tient à remercier la SIS de faire perdurer la tradition. Pour en savoir plus, visiter le : <http://www.mcgill.ca/sis-students/mlissa/careerfair/> (2012 SIS Career Fair).

Vu, su, lu de Jean-Michel Salaün



« Les architectes de l'information face à l'oligopole du Web », tel est le second titre du livre écrit par l'ancien directeur de l'EBSI, qui sortira en magasin le 10 février 2012. À la lumière de l'histoire du document et de son analyse tridimensionnelle (forme, contenu, fonction de transmission), l'auteur apporte un éclairage différent au Web, fruit des « efforts d'indexation systématique lancés à la fin du XIXe » : « Le Web est alors un média comme un autre, s'inspirant du modèle de la bibliothèque et de celui de la radiotélévision. »

Pour plus d'informations : <http://blogues.ebsi.umontreal.ca/jms/index.php/>

Fier franchisé de
Proud franchisee of

DRYCO

KEEPING YOUR HEAD ABOVE WATER!

Document Recovery
Structural Drying
Temperature Control

URGENCE 24/7 EMERGENCY
1 866 486-0911

QUAND IL Y A DE L'EAU,
PENSEZ DRYCO!

Restauration de documents
Assèchement de bâtiments
Contrôle de température

GUS



UL

CAMPUS SAVOIR

Je suis devenu un rat de bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval, l'espace savant métamorphosé que même le personnel ne veut plus quitter...

Avec son équipe de près de 80 professionnels, la Bibliothèque de l'Université Laval est un lieu unique pour la réalisation de vos objectifs professionnels.

▶ bibl.ulaval.ca
espace savant

FRANÇOIS OLIVIER GAGNON-HÉBERT, étudiant à la maîtrise en biologie – génétique évolutive.



UNIVERSITÉ
LAVAL

Bibliothèque